

11, boulevard de Bretagne CS 62307 16000 ANGOULÊME  
(tél : 05 45 38 04 50 – Email : contact@semios-avocats.fr)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, EN UN LOT,  
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME  
Palais de Justice, Place Francis Louvel**

**le Mercredi 24 juin 2026 à 9H30**

---

**MISE A PRIX : 18.000 €**

**DESIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE :**

Commune d'ANGOULEME, sis 40 Rue Joliot Curie

Une maison d'habitation comprenant :

- Sous-sol : cuisine d'été, garage, buanderie
  - Etage : cuisine, salle-à-manger, deux chambres, WC, salle d'eau
- Jardin

L'ensemble cadastré section CW n° 48 , d'une surface de 00ha 06a 32 ca

**OCCUPATION :** libre

**VISITES :** contacter la **SELAS GROUPE ALEXANDRE GRAND-OUEST**,  
Commissaires de Justice, au 05.45.92.96.16 ou 05.45.95.95.95 ou **SELARL SEMIOS**,  
Avocat, au 05 45 38 04 50

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de la Charente. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté par toute personne intéressée, soit au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Angoulême (RG 26/00007), Palais de Justice, Place Francis Louvel, soit au Cabinet de l'avocat poursuivant soit sur le site internet avoventes.fr.

Les dispositions légales prévoient la nécessité d'un pouvoir écrit et d'un chèque de banque libellé à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3000 € pour tout acquéreur éventuel. Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Pour extrait

Signé : Maître Olivier GUEVENOUX